

Participation

Groupe de 6 personnes maximum accompagnées de 2 à 3 soignants.

2 séances minimum, jusqu'à 8 séances possibles.

En concertation avec la personne hospitalisée, l'équipe infirmière et le psychiatre référent valident l'orientation sur la médiation.

Horaires

De mi-juin à mi-septembre :

Lundis et vendredis matins

De 9h45 à 11h00

Une fiche d'indication au jardin thérapeutique est remplie ensemble. Les infirmiers font un quick-test au patient, afin de vérifier la vaccination antitétanique et la proposer si besoin.

De mi-septembre à mi-juin :

Mardis après-midi de 14h45 à 16h00

Vendredis matins de 9h45 à 11h00

Déroulement d'une séance

- Accueil autour d'une boisson. La personne remplit à ce moment-là une fiche d'autoévaluation des émotions
- Temps dans le jardin d'une durée d'environ 1 heure
- Échange pour conclure la séance. La personne remplit de nouveau une fiche d'autoévaluation des émotions

Fin de session

- Échanges et transmissions auprès de l'équipe du service de soins du patient
- Possibilité d'informer, d'orienter et d'accompagner la personne vers d'autres structures à sa sortie d'hospitalisation, en lien avec le Réseau des jardins de Santé de la Loire.

LIVRET D'ACCUEIL LE JARDIN DES MÉLISSES



Qui sommes-nous ?

Infirmières référentes du jardin :
Mélanie et Amandine

Infirmiers des Unités d'Admission :

Laura (UA1), Amélia (UA1), Samuel (UA2), Camille (UA3), Nelly (UA3), Anne-Claire (UA5), Anaëlle (UA5), Mélanie (UA6), Florence (UA6), Morgane (UA7), Elisabeth (UAT), Nathan (UAT), Bertrand (UAT), Erika (VS), Anne-Sophie (VS), Marlène (VS).

Cadre de santé :
Blandine Jankowski

Référent médical :
Médecin psychiatre :
Théau Bayard

Qui accueillons-nous ?

- Des personnes hospitalisées dans les services du pôle de psychiatrie
- À tout moment de leur hospitalisation, si leur état clinique le permet

Le Jardin des Mélisses est accessible aux patients, à leurs proches et au personnel du CHU, y compris le cœur du Jardin en dehors des horaires prévus pour les médiations.

Aidez-nous à en prendre soin.



Notre rôle

- Proposer une intervention non médicamenteuse d'hortithérapie.
- Permettre d'échanger et de coopérer avec les autres en renforçant les habiletés sociales.
- Améliorer la qualité d'accueil et la vie à l'Hôpital pour les patients, leurs proches et les soignants.
- Profiter des bienfaits reconnus de la nature pour réduire le niveau de stress, stimuler les émotions positives, restaurer les capacités d'attention et de concentration.
- Favoriser le processus de rétablissement, soutenir les compétences, l'estime de soi et la capacité d'agir

Les soins proposés

- Tout au long de l'année, en extérieur ou en intérieur :
- Élaborer ensemble un espace vivant et développer sa créativité
- Prendre soin d'un lieu partagé par tous
- Entretenir sa santé par une activité physique adaptée et progressive
- Échanger et enrichir ses connaissances autour des végétaux, du semis jusqu'à la récolte

Il s'agit d'un programme d'activités spécifiques répondant aux indications de l'équipe référente et aux attentes de la personne prise en soin.